COMITE DE QUARTIER MARLY-FRESCATY

REUNION DU MARDI 17 DECEMBRE 2024 A 17 H

Bâtiment des associations HB73

COMPTE-RENDU

M. LISSMANN accueille les membres présents.

Divers points sont abordés :

- CAMERAS : Michel LISSMANN indique que l'entreprise INEO est missionnée pour l'étude et la mise en place des caméras aux entrées de ville, de lotissements, et sur quelques points haut de la ville.
  Le CSU de l'Eurométropole surveillera 24h/24h.
  La pose des premières caméras est prévue après septembre 2025.
  Pour la rue de Blory, secteur sur 2 communes (Marly et Montigny Les Metz la faisabilité sera techniquement plus compliquée)
- STATIONNEMENT : problème récurrent auprès du collège et Lycée professionnel lors des sorties d'écoles. M. LISSMANN indique que la signalétique sera réétudiée.
- ECLAIRAGE PUBLIC : 1 riverain souhaite la remise en peinture de candélabres. M. LISSMANN informe que ce n'est pas prévu puisque le matériel en place est neuf.
- M. LISSMANN indique que des « leds » ont été installées sur la totalité des EP du quartier « la luette ».
  Pour le secteur de la rue de Blory cette dernière étant moitié sur le ban de Marly et l'autre sur la commune de Montigny Les Metz des problèmes « foncier » sont à régler avant d'entreprendre des travaux.
- ENVIRONNEMENT : Brigitte VUILLEMIN indique que tout le quartier la Luette sera retravaillé en matière environnemental.

Les riverains sont satisfaits des travaux effectués sur le secteur de la rue Roland Garrros. Reste 1 arbre sur un trottoir qui empêche le passage des poussettes ou PMR.
Il est signalé qu'au niveau du virage rue Henri Farman des haies rendent la visibilité compliquée. Il sera demandé aux propriétaires de tailler leurs végétaux.
Brigitte VUILLEMIN précise que la haie brulée située impasse de la luette/XIème régt d'aviation a été replantée.
Sécurité : il est également indiqué que les camions œuvrant sur le chantier de la future rue de la Miroiterie ne respectent pas le plan de circulation initialement prévu. L'entreprise sera contactée. Michel LISSMANN informe qu'il sera construit 100 logements. La circulation des véhicules se fera en sens unique pour plus de sécurité.
Il est indiqué que le « stop » à la sortie de la rue Roland Garros / rue de Frescaty est très rarement respecté. La Police Municipale sera informée.
Sur la même sortie il est indiqué que lorsque les bacs d'ordures ménagères sont sur les trottoirs la visibilité est compliquée.
Rue de Frescaty (Sur le ban de Montigny Les Metz) les riverains bloquent la circulation de la rue en attendant que le portail automatique de l'immeuble s'ouvre. Michel LISSMANN explique que ces portails sont similaires à une clôture et sont légaux.
INCIVILITES : des riverains indiquent que sur la zone Maryse Bastié une construction est illégale (entreprise TEZEL) Michel LISSMANN précise que l'infraction a été constatée et actée au regard de la loi et transmise aux autorités compétentes.
Tags et végétation excessive sur le bâtiment « Troc de l'Isle ». Problème récurrent. Il sera rappelé au propriétaire de prévoir le nettoyage de sa façade et de tailler ses arbres.
Problème d'éclairage sur le chemin situé à l'arrière du Troc Metz, rue Maryse Bastié : Michel LISSMANN suggère un système autonome avec détecteur de présence.
Problème de barrières – Michel LISSMANN explique qu'au regard des règles PMR les barrières ont dû être retirées.
Ordures ménagères : impasse de la rue Henri Farman – les riverains indiquent que les ripeurs rapatrient en début de rue les conteneurs poubelles pour faciliter la tâche au camion ; mais ne redéposent pas les bacs devant les propriétés.
Collecte des sapins : elle se fera comme les autres années sur le parking de la mairie annexe ou sur le parking Ferry, comme indiqué dans le dernier Echo de Marly.
Doléances et compétences : Michel LISSMANN informe que pour faciliter la tâche à tout requérant, le portail CONNECT ME géré par l'Eurométropole est parfaitement adapté pour la transmission de doléances. Suivant les compétences, les informations sont redirigées soit vers la ville de Marly ou vers l'un ou l'autre des pôles de l'Eurométropole.
PLUI : plan local d'urbanisme intercommunal

Michel LISSMANN explique que le document n'est pas illégal comme il est relaté par les opposants mais que les zones 1 AU de toutes les communes de la métropole sont suspendues et en attente du jugement de fond.
URBANISME : Il est demandé l'avancement de l'aménagement de l'ex BA 128
Thierry HORY indique qu'une école de gendarmerie s'installera en juin 2025 et que la métropole œuvre pour la venue d'une école vétérinaire.
TRANSPORT : Thierry HORY informe que les travaux d'implantation du METTIS sont en cours. Pour la ville de Marly les travaux devraient se terminer fin 2025. La mise en place de la ligne en 2027.
Une étude de construction de station hydrogène qui devrait s'installer entre Augny et Marly est en cours. La ville de Marly sera précurseur pour la mise en place de camions d'ordures ménagères fonctionnant avec ce principe.

Michel LISSMANN lève la séance à 18h30.